



RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

Liberté

Égalité

Fraternité

| Délégation Régionale au Numérique Educatif – DRANE
| Site de Clermont-Ferrand



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CADRE D'USAGE DE L'IA DANS L'EDUCATION



Délégation Régionale au Numérique Educatif
Site de Clermont-Ferrand

EU Artificial Intelligence Act : la loi européenne sur l'intelligence artificielle

- ⊕ **Objectif** : Créer un cadre juridique pour une **IA fiable, éthique et respectueuse des droits fondamentaux dans l'UE**.
- ⊕ **Approche fondée sur le risque** :

Niveau de risque	Exemples	Traitement réglementaire
🚫 Inacceptable	Manipulation cognitive, notation sociale	Interdit
⚠️ Élevé	IA dans l'éducation, la justice, les RH	Réglementation stricte
⚙️ Limité	Chatbots, systèmes de recommandation	Obligations d'information
✅ Minimale	Jeux vidéo, filtres photos	Liberté d'utilisation

- ⊕ **Adoption** : mars 2024 – **Application progressive entre 2025 et 2026**

⊕ Pour l'éducation ?

- ⊕ Encadrement des IA utilisées dans l'évaluation, l'orientation, etc.
- ⊕ Nécessité de transparence et de garanties éthiques





Cadre d'usage de l'IA en éducation

pour accompagner la communauté éducative dans un usage
éthique, responsable et pédagogique des IA génératives

PRINCIPES CLÉS



RGPD

Protéger les données personnelles en utilisant des données anonymisées, en quantité minimale, avec un traitement déclaré.



Usage frugal

Recourir à l'IA uniquement lorsque nécessaire afin de réduire l'impact environnemental.



Esprit critique

Toujours questionner les réponses produites par l'IA et les valider.



Open Source

Favoriser les IA libres pour plus de transparence et contrôle.

L'IA avec les élèves



Usages de l'IA possibles à partir :

- du 1^{er} degré avec une sensibilisation à l'IA, sans usage direct ;
- de la 4^e avec une utilisation encadrée des IA génératives en classe ;
- de la 2nde avec un usage autonome de l'IA dans un cadre défini.



Les usages proposés aux élèves doivent viser une éducation à l'esprit critique et à un usage raisonné de l'IA.



Les élèves **ne doivent pas avoir à créer de compte personnel** sur un services d'IA accessible au grand public



Les usages professionnels (assistance par IA)



Usages de l'IA possibles pour :

- les tâches didactiques et pédagogiques (préparation de cours, évaluations) ;
- les tâches administratives (synthèses, courriers, etc.).

Ne pas valider les résultats de l'IA sans vérification ;
Ne pas corriger un devoir avec l'IA sans autorisation ni appropriation ;
Ne pas utiliser les outils de détection automatique de contenus générés par IA.



Informez systématiquement en cas d'utilisation de l'IA dans une décision éducative ou administrative

À RETENIR

L'IA en éducation est **un outil au service de l'humain** et non un substitut. Son usage présente des **risques** (vie privée, environnement, biais, fraude) et nécessite de **respecter des valeurs essentielles** comme l'éthique, la transparence, la maîtrise et la protection des données.

Cadre d'usage de l'IA en éducation

Je dois

- **Respecter les valeurs et principes de l'École** de la République et la liberté pédagogique.
- **Protéger les données personnelles** conformément au **RGPD** (usage de données anonymisées ou publiques).
- **Informar en cas d'utilisation d'IA** pour une décision éducative ou administrative.
- **Développer chez les élèves un esprit critique** vis-à-vis des IA (opportunités, limites, biais).
- **Privilégier les solutions d'IA libres** pour plus de transparence et de maîtrise des corpus utilisés.
- **Réduire l'impact environnemental** en privilégiant des usages frugaux, uniquement si nécessaire.

Je peux

- **Utiliser des IA génératives pour m'assister** dans la préparation de cours, évaluation ou correction.
- **Proposer des séquences pédagogiques intégrant l'IA** à des fins d'apprentissage critique et raisonné.
- **Faire utiliser les IA génératives en classe à partir de la 4e**, de manière encadrée et accompagnée.
- **Permettre aux élèves d'utiliser de manière autonome les IA au lycée** dans un cadre défini.
- **Sensibiliser les élèves dès le premier degré** aux bases de l'IA sans manipulation directe.
- **Utiliser des IA pour des tâches administratives** (rédaction de courriers, synthèses, etc.).

Je ne peux pas

- **Demander aux élèves de créer un compte personnel** sur des services d'IA accessibles au grand public.
- **Saisir des données confidentielles, personnelles ou protégées** par le droit d'auteur dans une IA grand public.
- **Manipuler des IA génératives** avec les élèves **avant la 4e**.
- **Évaluer un devoir réalisé avec une IA générative sans autorisation** ou sans travail personnel d'appropriation.
- **Utiliser l'IA sans vérifier les résultats** (exactitude, pertinence, impartialité, biais ...).
- **Détecter automatiquement les contenus générés par IA** avec des logiciels peu fiables pouvant pénaliser à tort.

Cadre d'usage de l'IA en éducation

Un support d'information
à destination des établissements



[+ d'infos]
<https://www.education.gouv.fr/cadre-ia>

CADRE D'USAGE DE L'IA EN ÉDUCATION

Cadre exclusivement au service des apprentissages et des pratiques professionnelles, dans le respect des valeurs de l'École de la République et de la liberté pédagogique.



Soyez transparent dans l'usage de l'IA

Signalez toute utilisation de l'IA dans une prise de décision, en indiquant clairement la façon dont elle a été utilisée et, dans la mesure du possible, en précisant le type d'outil utilisé.



Exercez votre esprit critique

Examinez d'un œil critique les propositions qui vous sont faites, **vérifiez toujours l'exactitude des réponses** en comparant avec d'autres sources. Soyez conscient des biais possibles de l'IA, pour les corriger le cas échéant.

Renoncez à l'IA si vous ne pouvez pas évaluer le résultat en matière d'exactitude factuelle, de pertinence des références citées et d'impartialité du point de vue.

Privilégiez les solutions libres qui permettent un contrôle des corpus utilisés ainsi que des procédures de traitement.